



## Inscriptions rentrée septembre 2021

Au vu de la situation sanitaire actuelle, les inscriptions pour la rentrée en septembre 2021 se feront, dans un premier temps, à distance durant les mois de mars et avril.

Pour ce faire, vous devez envoyer votre demande d'inscription ainsi qu'un justificatif de domicile, par mail à la mairie qui transmettra à la directrice des écoles maternelle et élémentaire.

La directrice prendra alors contact avec vous pour vous indiquer les formalités de la procédure d'inscription et vous transmettre les documents à remplir.

Chaque famille sera ensuite reçue individuellement afin de faire connaissance, visiter l'école et obtenir des informations et des conseils sur le fonctionnement de l'école et la future rentrée.

Il y a possibilité d'inscrire des enfants de toute petite section : l'enfant doit avoir 2 ans révolu pour la rentrée et être prêt physiologiquement pour l'école.

L'inscription se fera en fonction des places disponibles.

Au plaisir de vous recevoir très bientôt !

Mme Bouffard, directrice de l'école

